

## ENGIE Green, la transition vers la neutralité carbone au cœur des territoires

ENGIE Green est l'acteur de référence en France de l'éolien, du solaire photovoltaïque, des énergies marines et de la méthanisation.

Plus de 500 collaborateurs réalisent avec les acteurs locaux des projets adaptés et ambitieux qui révèlent les potentialités de chaque territoire.

ENGIE Green a développé une expertise unique dans les domaines du développement, de la construction et de l'exploitation des parcs éoliens et solaires. Elle totalise 1936 MW éoliens et 1103 MWC solaires installés\*, soit une production annuelle d'énergie verte injectée sur le réseau équivalente à la consommation de plus de 2 millions d'habitants.

ENGIE Green est également engagée dans les énergies marines avec l'installation d'une ferme pilote de 3 éoliennes flottantes au large de Leucate-Le Barcarès, prévue à l'horizon 2022. Elle développe par ailleurs dans les territoires de nombreux projets en méthanisation.

Avec ENGIE Green, le développement des énergies renouvelables s'accompagne d'une démarche sociétale, responsable et durable.

Chiffres à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2020

## Foire aux questions

### Combien d'éoliennes sont envisagées? Et de quelle hauteur?

Actuellement, le nombre et la taille des éoliennes ne sont pas encore déterminés. Cela dépendra des résultats des différentes études, mais étant donné la superficie de la zone envisagée, ce sera sûrement de l'ordre de 2 ou 3 éoliennes, avec un gabarit compatible avec celles déjà en place.

### Pourquoi envisager de mettre des éoliennes supplémentaires sur la commune?

Afin de lutter contre le dérèglement climatique et d'augmenter son autonomie énergétique, la France s'est donnée des objectifs clairs en matière de développement des énergies renouvelables (ex. le solaire, l'éolien, etc.). Or actuellement la Sarthe importe la très grande majorité de l'électricité qu'elle consomme et est le département de la région Pays de la Loire avec le moins d'éoliennes installées. De plus, les zones permettant l'implantation de ce type d'ouvrages électriques sont relativement rares. Ce second emplacement identifié à Lavernat vaut donc la peine d'être étudié.

### L'impact visuel et sonore de ce projet de nouvelles éoliennes sera-t-il étudié?

Ces nouvelles éoliennes feront l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement, analysant notamment leurs incidences paysagères et leurs effets acoustiques. Les résultats seront pris en compte par les services de l'État, pour prendre la décision d'autoriser ou non la construction des éoliennes.

### Quelles seront les retombées fiscales pour la commune?

En tant qu'activité industrielle, un parc éolien paie des taxes (CVAE, IFER, CET...) réparties entre la commune, l'intercommunalité, le département et la région. Les régimes fiscaux s'appliquant aux éoliennes ont un peu varié selon les années. Désormais les nouveaux projets éoliens versent en moyenne environ 7600 € / MW / an d'IFER (soit par exemple, 45600 € /an pour un parc de 3 éoliennes de 2 MW chacune). Depuis peu, minimum 20 % de cette somme va directement à la commune d'implantation.

### Que se passera-t-il quand les éoliennes seront définitivement arrêtées?

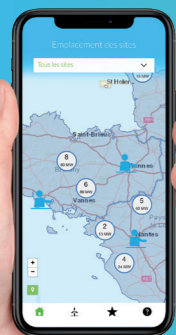
#### Qui paiera leur déconstruction?

Les éoliennes ont une durée de vie de 20 à 30 ans. En France, la loi impose le démantèlement complet des éoliennes, y compris les fondations en béton. Cela se fait entièrement à la charge de l'entreprise exploitant le parc éolien (ici, ENGIE Green). Ce n'est absolument pas aux propriétaires des terrains de payer cela. De plus, les éoliennes sont recyclables à 80 %-90 % car elles sont principalement composées d'acier. En 2019, ENGIE Green a démantelé le plus vieux parc éolien de France à Port-la-Nouvelle, plus de 96 % des composants démantelés ont pu être recyclés.

ENGIE Green - S.A.S. au capital de 30 000 000 euros - RCS Montpellier 478 826 753 - N° de TVA intracommunautaire FR 93 478 826 753 - Réalisation : cedapix - www.cedapix.fr - Copyright ENGIE 2020 - Décembre 2020 - Imprimé en 400 ex. sur papier PEFC

Les énergies renouvelables à portée de main

## ENGIE Green & MOI



Accédez aux informations de nos parcs & projets près de chez vous :

- infos;
- actualités;
- production;
- météo;
- vidéos;
- etc...

Retrouvez toute l'actualité d'ENGIE Green et les informations liées au projet d'extension du parc éolien de Lavernat sur [engie-green.fr](http://engie-green.fr) et les réseaux sociaux

@ENGIEGreen ENGIE Green ENGIE Green France

### ENGIE Green

Siège social : Le Triade II  
Parc d'activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse - CS 20756  
34967 Montpellier cedex 2  
Tel.: 0499528515 - Fax: 0499526471

Antenne régionale  
15, rue Nina Simone  
CS 63411 44034 Nantes Cedex



Votre interlocuteur:  
Alix Le Guyader, Chef de projet  
T. +33 (0)7 78 82 58 03  
[alix.leguyader@engie.com](mailto:alix.leguyader@engie.com)

décembre 2020  
N° 1

LETTRE D'INFORMATION SUR LE PROJET  
D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN DE LAVERNAT



## Des nouvelles du vent à Lavernat

Depuis 2018, les lavernais et lavernaises sont des acteurs à part entière de la transition vers la neutralité carbone: en effet, c'est en juin 2018 que le parc éolien constitué de 4 éoliennes a produit ses premiers kilowattheures. Aujourd'hui, elles produisent annuellement de l'électricité verte pour plus de 8 000 personnes.

ENGIE Green a depuis identifié une autre zone, le long de l'A28, qui pourrait accueillir de nouvelles éoliennes. Après avoir obtenu l'accord du conseil municipal en 2019, nous avons rencontré les propriétaires des terres concernées et depuis quelques mois, nous avons débuté les études de terrain. Elles nous permettront de

confirmer que ce projet d'extension est faisable, puis de déterminer le nombre, la localisation et le gabarit des éoliennes. Ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2021.

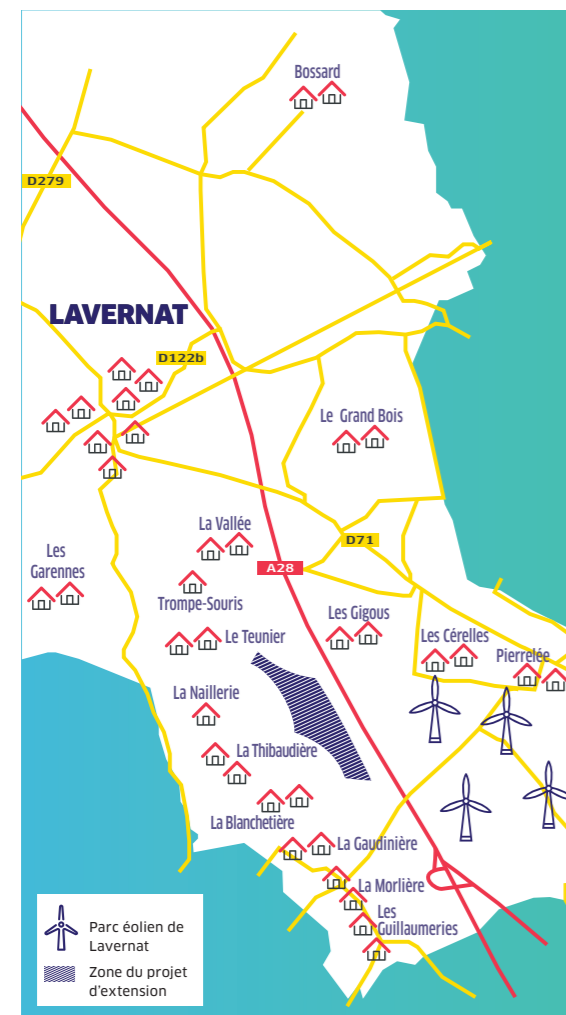
En parallèle, nous vous consulterons régulièrement afin de compléter notre connaissance de la zone et recueillir vos attentes vis-à-vis de ce nouveau projet. Plusieurs rendez-vous d'information ont déjà été organisés et nous allons poursuivre ce dialogue. Nous vous proposons notamment de participer à un Comité de suivi du projet à partir de début 2021. Cette lettre d'information vous tiendra régulièrement informé des actualités du projet.



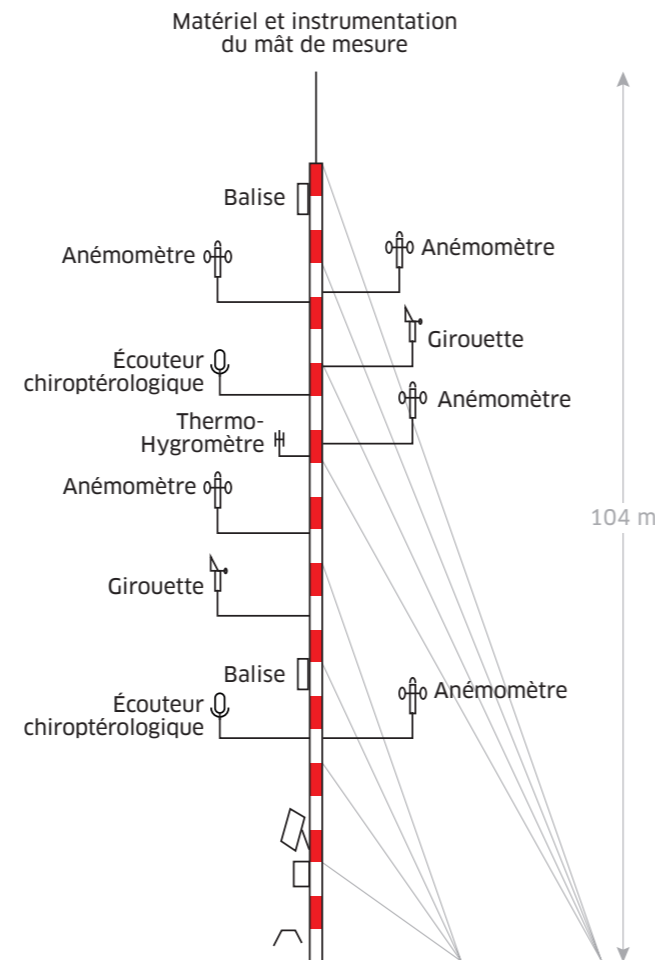
## La zone étudiée pour le projet

La zone étudiée pour implanter de nouvelles éoliennes sur la commune se situe au lieu-dit Les Cormerets, à proximité du parc existant, au sud-ouest de la commune et le long de l'autoroute 28. Cela a été déterminé en tenant compte du bâti et des infrastructures préexistant sur le territoire. Ainsi, la zone concernée se situe :

- À 500 m de toute habitation (distance minimale imposée par la réglementation), de tout monument historique protégé et de tout bâti remarquable (ex. église non classée)
- À 150 m de tout faisceau de télécommunication et de toute ligne électrique
- À 150 m de toute route départementale ou autoroute
- À 200 m de tout bâti industriel



## Le début des études avec la pose d'un mât de mesure



En mai 2019, le conseil municipal de Lavernat a autorisé ENGIE Green à lancer des études plus approfondies pour confirmer la faisabilité d'une extension du parc éolien et à rencontrer les propriétaires des parcelles concernées.

À partir de juin 2020, le bureau d'expertise écologique Ouest Am' a débuté les études de terrain pour identifier les espèces animales et végétales qui fréquentent le site. Cet inventaire naturaliste va se poursuivre pendant encore plusieurs mois.

De plus, un mât a été installé en septembre 2020 au milieu de la zone étudiée. Il permet de mesurer les vents et l'activité en hauteur des chauves-souris et est constitué d'un simple treillis métallique fixé au sol par des haubans. Ses couleurs rouge et blanc et son éclairage nocturne lui permettent d'être visible par les aéronefs. Ce mât est temporaire, il sera enlevé d'ici minimum 12 mois.

D'autres études seront également menées au cours de l'année 2021 : paysage, acoustique, etc.

## Planning



### Appel à candidatures pour participer au Comité de suivi du projet d'extension du parc éolien

Cet appel à candidatures concerne les habitants aux alentours du projet.

**Un Comité de suivi a pour rôle de tenir informés les représentants de la population** tout au long de la vie du projet. Il se réunit lors des étapes majeures du développement. Il n'a pas pour but de prendre des décisions concernant le projet. Il est composé de riverains, mais aussi d'élus locaux et de représentants d'associations locales (clubs de randonnées, association de chasse...) qui seront contactés par ailleurs.

**Profil recherché :** vous habitez proche de la zone d'étude du projet et êtes intéressé par le sujet. Vous êtes prêt à vous rendre disponible pour participer de façon constructive.

**Ces comités auront lieu à partir de début 2021**, sur des créneaux horaires à définir en fonction des participants et environ une fois par trimestre.

Le nombre de participants étant limité, si nécessaire, nous donnerons la priorité aux riverains les plus proches de la zone.

**Date limite des candidatures :** 17 janvier 2020.

Pour proposer votre candidature, vous pouvez contacter la chef de projet à l'adresse mail suivante : [alix.leguyader@engie.com](mailto:alix.leguyader@engie.com) ou par téléphone au 07 78 82 58 03